

Fiche repère # 1 : Vendre du commerce équitable ou rendre l'économie équitable ?



“Un commerce équitable, c'est-à-dire l'équité dans les échanges économiques, concerne tous les travailleurs impliqués dans une filière (producteur, emballer, transporteur, prestataire de service, commerçant et client). Ceux-ci doivent pouvoir décider de leur vie économique et vivre correctement de leur travail, en respectant l'équilibre écologique, que la filière aille du nord vers le sud, de l'ouest vers l'est ou en sens inverse, ou d'un voisin à l'autre...”¹

Cette vision d'un commerce équitable est celle que Minga partage avec de nombreuses organisations: Confédération paysanne, Nature et Progrès, les Amaps, la Xarxa ou Coopaname...Mais qui n'est pas celle des organisations du commerce équitable les

plus puissantes (notamment de la PFCE²) et des pouvoirs publics, à tel point qu'en 2005, dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie, le “commerce équitable” a été défini comme *“des échanges de biens et de services entre des pays développés et des producteurs désavantagés situés dans des pays en développement. Ce commerce vise à l'établissement de relations durables ayant pour effet d'assurer le progrès économique et social de ces producteurs.”*³

Refusant cette restriction de l'équité commerciale aux échanges nord/sud et aux seuls prix d'achat des matières premières, plusieurs organisations ont initié une pétition « Pour un commerce équitable partout, changeons la loi ! » recueillant alors plus de 6000 signatures.

Si le “commerce équitable” se restreint à un acte de solidarité qui ne se soucie pas du sort des employés et des fournisseurs de la grande distribution, s'il se résume à une niche de marché pour l'agro-industrie, il ne correspond plus à l'engagement que portent de nombreux producteurs, transformateurs, commerçants qui œuvrent pour des produits de qualité, misent sur l'intelligence des clients, sont soucieux de ne pas compromettre les équilibres environnementaux.

C'est toute la différence actuellement entre vendre du commerce équitable et s'inscrire dans une démarche pour rendre une économie équitable.

- **Pour en savoir plus :** Les fiches repères, Dictionnaire d'économie en ligne

1 p.25, Vers un commerce équitable, 2006, Minga, 2ème édition 2007

2 PFCE: Plate Forme du Commerce Équitable

3 Extrait de l'article 60, **Loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises.**